



MODALITÉS ADMINISTRATIVES DE PREINSCRIPTION COLLEGE

1. Après l'étude du dossier de préinscription de l'élève déposé en ligne, si la candidature est retenue, le secrétariat convient d'un rendez-vous pour un entretien avec la directrice du collège Mme AMESTOY.

L'entretien entre la famille, l'élève et la directrice est indispensable pour une analyse personnalisée du parcours scolaire et de l'admission de l'élève.

2. Tous les nouveaux élèves inscrits recevront au printemps une invitation à visiter l'Établissement.

3. L'inscription du candidat ne sera définitive qu'à réception de la décision du conseil de classe de l'établissement d'origine.

IMPORTANT !!! : Il ne sera pas possible de modifier certaines options choisies lors de l'entretien.

4. Pour finaliser l'admission définitive au Collège, d'autres documents seront à déposer en ligne.